

tournaient en ridicule leurs programmes, déclarations de chefs du parti libéral et dont le ministre d'État (M. Dupuis) n'est pas le moindre. Il est un grand tribun. Il a parcouru la province de Québec en exoriant le Crédit social; il a montré que ce parti était un allié d'Hitler et de Mussolini. Les gens ont cru ces honorables représentants. Néanmoins, aujourd'hui, ils sont tous unis. Quelle belle famille!

(Texte)

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...

(Traduction)

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, j'ai la parole.

**M. Caouette:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur.

(Texte)

Je voudrais savoir ce que la déclaration du chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a à voir avec l'adoption d'un drapeau national distinctif. Quest-ce que...

(Traduction)

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, si l'honorable député veut bien attendre, je vais satisfaire sa curiosité et lui donnerai des détails dans un instant. Je suis heureux qu'il ait posé cette question, car seulement l'autre jour l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire), ce démocrate bien connu, ce fervent de la démocratie parlementaire, était tout disposé apparemment à poser la question préalable et à imposer la clôture. Maintenant qu'il s'attend à l'approbation du premier ministre, je suis certain que les créditistes porteurs d'eau commenceront avant longtemps à manœuvrer pour aider le gouvernement du jour et nous pouvons nous attendre à une motion de leur part en vue de répondre aux désirs du premier ministre.

(Texte)

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! J'espère que ces interruptions sont faites dans l'intention expresse de poser la question de privilège; sinon, elles seraient contraires au Règlement.

(Texte)

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Le fait de prêter des intentions à certains députés de la Chambre constitue une question de privilège normale qu'on peut poser à la Chambre.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

On présume de nos intentions d'appuyer le gouvernement. Ce n'est pas cela, mais nous avons au moins l'honnêteté et la conscience politique d'appuyer les bonnes idées qui viennent du gouvernement, parce que nous ne nous considérons pas comme des membres de l'opposition mais bien comme des députés, à la Chambre des communes, du Parlement canadien.

Je nie au chef de l'opposition le droit de douter de nos intentions et de notre honnêteté dans la circonstance.

(Traduction)

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas ici de la question de privilège.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, je ne nie pas la conscience politique de l'honorable député. Il n'avait pas parlé de conscience et je suppose donc...

**M. Grégoire:** Oui, j'en avais parlé.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** ...qu'il y a quelque signification dans le fait qu'il a placé le mot «politique» après celui de «conscience». C'est de la conscience politique dont je parle présentement. Il demeure que l'autre jour cet honorable député qui a menacé de prendre cette initiative et je m'attends, comme je l'ai dit il y a un instant, que ses alliés créditistes se joindront avant longtemps au gouvernement pour présenter cette motion qu'il répugne à celui-ci de soumettre mais qu'il peut appuyer si ce sont ses alliés créditistes qui l'introduisent.

**M. Pepin:** Excusez-vous auprès de M. Balcer.

**M. Grégoire:** Et Balcer?

**Des voix:** Et votre chef suppléant?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! Nous sommes en train d'entendre de très intéressants discours, aujourd'hui, et j'espère bien que rien ne nous empêchera de continuer.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, une atmosphère de légèreté règne en ce moment à la Chambre. Elle la caractérise toujours d'ailleurs, sauf en de rares occasions; je suis donc ravi que la Chambre accueille mes propos avec une pareille bienveillance. J'ai commencé par dire qu'il n'y avait aucun mandat. Je vais citer maintenant, pour la gouverne des députés, ce qui a été dit à cet égard. J'ai dû dépêcher quelqu'un à mon bureau pour y chercher de la documentation; elle ne se présentera donc peut-être pas dans l'ordre qui conviendrait,